

Nous laissons à notre administration municipale, si injustement attaquée, le soin de réfuter les assertions aussi malveillantes qu'erronées de votre rédacteur.

Il appartenait à ceux dont les théories ont déjà porté un coup si terrible à notre industrie, en encourageant l'établissement du traité de commerce, d'achever leur œuvre en excitant les ouvriers à la haine et au mépris des patrons.

C'est par de semblables excitations, qu'on renouvelle des journées à jamais regrettables comme celle du 16 mars 1867 qui, quoiqu'on dise votre rédacteur, a laissé d'ineffaçables souvenirs dans l'histoire roubaissienne.

C'est en répandant de semblables articles dans les cabarets, comme vous avez pris soin de le faire, qu'on pousse de braves et honnêtes ouvriers à commettre des excès dont ils sont toujours les malheureux et injustes victimes.

Veillez prendre note qu'à partir de ce jour nous vous retournerons les numéros de votre journal.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Pour la commission administrative du Grand cercle de l'Industrie.

A. TALON.  
WILLAERT-DELERUE

Nous apprenons que dans leur réunion de ce jour, les commissions municipales des finances et des travaux publics, réunies, ont adopté la surface plane pour le nivellement de la Grande-Place.

Le projet d'un plan incliné vers la rue du Château a été écarté après un long examen.

La société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, tiendra, le dimanche 27 décembre, à deux heures précises, dans la salle de l'Académie Impériale de musique, sa séance solennelle pour la distribution des prix et récompenses.

L'ordination des Quatre-Temps de décembre, dans le diocèse de Cambrai, comprendra sept prêtres; vingt diacres; neuf sous-diacres; huit minorés.

Voici les noms des diacres qui sont appelés à la prêtrise:

- M. Pastoors, Alfred, de Cassel, professeur à Hazebrouck;
- M. Deschamps, René, de Tourcoing, professeur à Solesmes;
- M. Lenelle, Victor, de Gravelines, professeur à Gravelines;
- M. Carlier, Benoit, d'Etreux, professeur à Solesmes;
- M. Regnigny, Julien, de Lille, professeur à Roubaix;
- M. Vandermersch, Charles, d'Hondschoote;
- M. Saffroy, Jules, d'Halluin.

La Semaine religieuse constate que pendant l'année 1868, le diocèse de Cambrai a donné 300 zouaves pour la défense du Saint-Père et de l'Eglise.

Nous recevons la lettre suivante:

Lille, le 17 décembre 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous prier de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro la déclaration ci-jointe, qui me dispensera d'en dire davantage sur un sujet peu intéressant pour vos lecteurs.

De tous les récits mensongers signalés par ma lettre du 10 décembre, il n'en reste qu'un contre lequel 70 personnes, seules bien renseignées, viennent témoigner. Tout lecteur impartial aura ainsi la mesure de ce que valent des assertions inspirées par la malveillance dont je voudrais taire la cause, et entachées d'erreurs tellement grossières qu'un instant de réflexion suffit à les caractériser.

Si d'autres journaux ont imprimé la lettre dont cette déclaration vient faire justice, j'espère qu'on s'empressera d'y substituer la vérité à l'erreur.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bernot.

Les élèves de l'Ecole des Arts industriels et des Mines de Lille, présents à l'étude durant laquelle l'élève Stalens n'aurait reçu qu'un refus à une demande persistante d'aller satisfaire un besoin pressant, déclarent que cette demande n'a pas eu lieu et que toutes les fois qu'un élève est pressé de sortir, la permission lui en est toujours donnée, sans plus d'explication et sans qu'il ait à attendre son tour; ce que savait le reste l'élève Stalens qui avait profité plusieurs fois de cette tolérance.

E. Stavinand.  
D. Torck.  
Ch. Nollen.  
Ingelbert.  
A. Meunier.  
A. Guibauvy.  
E. Meurice.  
Ed. Lecoutre.  
E. de Franciosi.  
E. Couleg.  
L. Durot.  
Doutremy.  
Maitte.  
Dapondt.  
Pochez.  
Gapon J.  
Beaudrey.  
J. Deltour.  
A. Boilet.  
Gruyelle E.  
Dubray.  
Bertruvet.  
Bartinchamp J.  
L. Deseur.  
J. Cadet.

Mathieu.  
Guthal.  
Verdier.  
C. Grare.  
Heuch L.  
Demel.  
E. Corte.  
Mariolles.  
Mariolles.  
E. Leclercq.  
A. Musin.  
Mollet Ch.  
C. L. Leverrier.  
A. Fruchart.  
L. Lourme.  
Gagman.  
Thellieur.  
Thierry.  
L. Lasseyne.  
Vanhonne.  
L. Barbutin.  
Debergh.  
Brandt.  
Wanaverbecq C.  
L. Fruchart.

A. Cocté.  
P. Cheval.  
P. Bailly.  
Gauthier E.  
Dépret.  
Bausse.  
Gauthier G.  
Dufraigne.  
Décle.

Vasina.  
C. Chef.  
Villain.  
Wiseman.  
L. Musin.  
Dehur.  
P. Valdelièvre.  
entier.  
Lerriort.

Un journal publie la lettre suivante:

Monsieur le Directeur,

Pourquoi les compagnies de chemins de fer sont-elles autorisées à chauffer les voitures de 1re classe?

Pourquoi lesdites compagnies ne sont-elles pas forcées de chauffer les voitures de 2e et de 3e classe?

Proportions gardées, j'ai l'intime conviction que les voitures de 2e et 3e classe rapportent plus d'argent aux compagnies que les voitures de 1re classe.

Serait-ce là le motif pour lequel les compagnies se soucient si peu du confort des gens peu aisés?

Pourquoi encore est-il permis, aux mêmes compagnies, d'avoir des trains à grandes vitesses pour les 1res classes seulement?

Le temps du riche serait-il par hasard plus précieux que celui du pauvre?

Il y a beaucoup à dire sur ces questions; aussi je laisse à de plus aptes que moi à le faire, mais je crois rendre service en soulevant ces questions, à ceux qui n'ont pas 50 ou 60 francs dans leurs poches pour se rendre à Paris ou ailleurs, pour leurs affaires.

Agréer, etc.

Un de vos abonnés,  
L. A. M.

Nous lisons dans le Progrès du Nord:

Nos lecteurs se rappellent qu'au mois d'août dernier, nous nous sommes pourvu en cassation contre un arrêt de la Cour de Douai, confirmatif d'un jugement du tribunal de Lille, qui nous condamnait à deux mois de prison et 500 francs d'amende pour diffamation envers un chambellan de l'Empereur.

Nous apprenons que l'affaire vient d'être inscrite au rôle de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Me Gambareaud soutiendra notre pourvoi.

Le ministre de la guerre vient d'interdire par circulaire, la délivrance de certificats de bonne conduite, lors de leur libération, aux hommes qui se sont fait punir pour avoir tiré le sabre indument.

La société de Saint Joseph offrira lundi à ses membres honoraires et à ceux de la société de Saint-Louis de Gonzague une soirée récréative dont voici le programme:

Première partie:

1. La Sainte Bannière, chœur (Société chorale).

2. Les tribulations d'un toupier, scène comique (H. Smith).

3. Pour avoir du pain, romance, (E. Gripon).

4. Le tribunal en sabots, scène comique (D. Parent).

5. L'esclave, romance (A. Lestienne).

6. L'Anglais touriste, bouffe (E. Lecomte).

7. Bonsouir aux amis, chœur (Société chorale).

Deuxième partie:

Le charpentier de Saardam, épisode de la vie de Pierre-le-Grand, drame en trois actes avec chant.

Un vol au moulin, pantomime en deux actes.

SOCIÉTÉ DE CONSUMMATION.

L'assemblée générale pour la reddition des comptes de l'année 1868, l'inventaire et la répartition des bénéfices aura lieu le dimanche 27 décembre, à onze heures et demie précises, dans la salle des adjudications à la Mairie (entrée par la porte contre la grille de l'Hôtel des Pompiers).

Il y aura en outre à l'ordre du jour la proposition de fonder une succursale à Croix, et une ou plusieurs succursales en ville. — En outre, un projet de construction d'une maison de vente et de magasin généraux sur le terrain de la boulangerie.

Le gérant,  
Charles LECLUSE.

Des excursionnistes belges, nos voisins, n'attendent pas que notre Exposition des Beaux-Arts soit ouverte pour nous faire visite. Seulement ceux-là sont un peu comme les chats: ils ne voyagent que la nuit.

Ces rôdeurs arrivent, font leur tournée; s'ils rencontrent une voiture qui n'est pas suffisamment gardée, un magasin qui n'est pas bien fermé, ils enlèvent plusieurs pièces de tissus et repassent la frontière avec leur butin.

Grâce à l'active surveillance de la police, ces vols, si communs autrefois, sont de plus en plus rares, car tous les expulsés, tous les vagabonds sont activement recherchés; mais il s'en commet encore parfois.

Ainsi, l'avant-dernière nuit, un messager de Roubaix avait laissé sa voiture près du bureau d'octroi de la rue de Mouvaux; elle contenait beaucoup de marchandises, mais de longues barres de fer qui faisaient partie du chargement n'avaient pas permis de fermer la porte.

Un adroit filou profita de cette circonstance et enleva une énorme pièce de toile et un coupon de soie; le tout d'une assez grande valeur, et il repassa la frontière.

Mais la réussite de ce coup de main lui donna une confiance qui le perdit. Non

content d'avoir exercé son adresse à Roubaix, il voulut aussi tenter fortune à Lille; il en revenait hier l'air satisfait, lorsqu'en arrivant sur la place de Roubaix, il fut tout surpris de se voir arrêté et conduit en lieu sûr.

Son étonnement augmenta lorsqu'on lui mit sous les yeux les objets volés.

La toile trop lourde pour être emportée avait été hissée dans un hangar isolé, à la sortie de Roubaix, du côté du Blanc-Seaun, et c'est là que les agents de la sûreté étaient allés la reprendre. Quant au coupon de soie il avait passé la frontière dans une tout autre direction; mais grâce à l'obligeance d'un bourgeois voisin on avait pu le rapporter en France.

L'individu arrêté est un nommé Poppens qui, quoique à peine âgé de 20 ans, a déjà subi plusieurs condamnations et se trouve expulsé de France depuis le mois de juillet 1856.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

## FAITS DIVERS

Nous lisons dans la correspondance prussienne du Journal de Bruxelles:

A partir du printemps prochain, une machine à vapeur de la force de huit chevaux aura remplacé la grue au moyen de laquelle on montait les pierres destinées à la tour de la cathédrale de Cologne.

On calcule que cette machine permettra d'élever en quatre minutes une pierre de 4,500 kilogrammes à la hauteur voulue. La tour pourra être achevée en sept ans et demi. Mais une question importante encore à résoudre est celle de savoir de quelle manière sera confectionné le fleuron qui devra couronner l'ensemble de la tour. On se décidera probablement pour une pierre dure. Dans ce cas, cet ornement, qui nécessitera la construction d'un échafaudage d'une hauteur de 525 pieds, aura un poids d'au moins 90 quintaux.

Une église en construction à Liniers (Luxembourg) s'est écroulée, lundi vers deux heures de relevée, avec un fracas épouvantable. Les ouvriers venaient de se remettre au travail; un échevin de la commune, M. Dumont, se trouvait au milieu d'eux. Tout à coup l'une des colonnes cède sous le poids de l'édifice; les échafaudages sont renversés, les murailles s'effondrent entraînant parmi les décombres une partie des travailleurs. L'infortuné Dumont, enseveli sous les ruines, la tête fracassée, n'a été retiré qu'à l'état de cadavre. Quatre ouvriers ont été grièvement blessés.

On écrit de Hal:

Deux affreux malheurs viennent d'arriver en notre ville. Dans la nuit du vendredi au samedi, un ouvrier a été brûlé, dans des circonstances bien pénibles, dans une sucrerie de cette ville. Il était occupé à nettoyer un filtre dans lequel devait passer pour être purifié du jus de betterave; ce jus est préalablement soumis à l'ébullition dans une cuve qui surmonte les filtres. Par suite de l'imprudence de l'ouvrier chargé de surveiller cette opération, la cuve a débordé et le liquide chauffé a coulé sur le malheureux ouvrier qui n'est parvenu qu'avec la plus grande peine à sortir de cette terrible position. Malgré les soins les plus intelligents qui lui furent immédiatement prodigués, il a succombé quelques heures après. C'était un jeune homme de Lembecq, âgé de 24 ans, nommé J. Vogelaar.

L'autre malheur est arrivé à la station du chemin de fer, au train de cinq heures.

Le sieur J.-B. Losps, de Braine-l'Alleud, marié et père de cinq enfants, revenait de France, où il travaillait depuis sept mois, lorsque le train en partant l'a atteint. Il a été immédiatement dirigé sur l'hôpital de la ville, dans un état très-inquiétant. On ignore la cause exacte de cet accident; les uns prétendent que c'est par imprudence, les autres disent que c'est par l'imprudence des gardes qui ont fait partir le train avant que tous les voyageurs fussent descendus.

On lit dans la Esperanza, du 11 décembre:

Il est arrivé un accident terrible dans une localité de l'Estramadure. Le 1er décembre, une partie du toit de l'une des écoles de Fuente de Contos s'est écroulée en ensevelissant sous ses décombres une trentaine de tout petits enfants. Ceux-ci, heureusement, étaient assis et rangés au long du mur. Le plafond, tombant sur les cloisons, fit voûte, et cette double circonstance sauva ces pauvres petits d'une mort certaine.

Cela ne les empêcha pas de sortir de là couverts de blessures et de contusions causées par les tuiles et les décombres qui passaient par le trou du plafond. On les a retirés avec toutes les précautions voulues, et on les a transportés dans une maison voisine, où les hommes de l'art leur ont prodigué des soins.

Il vient de se fonder, 50, rue de la Chaussée d'Antin, à Paris, une maison de commission, qui va être utile à bien du monde.

Elle manquait vraiment à nos provinces, et nous nous faisons un véritable plaisir de la recommander à nos lecteurs qui trouveront en elle une maison bien à même de leur adresser les infinies d'emplètes que l'on a constamment à faire à Paris.

La maison générale de commission se charge, moyennant une faible commission de tous les achats, quels qu'ils soient, qu'on veut bien lui confier. Elle compte tout au prix de fabrique, ne prenant

comme bénéfice que la petite commission, mentionnée plus haut. Différence énorme avec les prix que souvent l'on est obligé de payer. 8454

Le jeune élève du collège d'Enghien qui a eu le malheur de commettre un homicide sur la personne de l'un de ses condisciples, vient d'obtenir sa mise en liberté provisoire. Cet enfant, âgé de 12 ans, était détenu depuis le 1er de ce mois dans la prison cellulaire de Mons. Il a été renvoyé hier soir dans sa famille, à Tournai.

Un notaire de Malines a disparu, ces jours-ci, en emportant l'argent qui lui était confié. Beaucoup d'honnêtes familles sont complètement ruinées, et une infinité de cultivateurs et de petites gens de diverses conditions ont vu disparaître toutes leurs économies. Depuis huit jours l'étude du notaire est le but d'un véritable pèlerinage, et on a le cœur navré en voyant la désolation des pauvres gens qui vont réclamer leur argent.

La Gazette de Cologne nous apporte aussi de tristes détails sur l'ouragan:

A Fritzier (Allemagne) il a renversé la tour de l'église pendant la messe du matin. La chute de cette tour a fait de nombreuses victimes. Lundi à 4 heures de l'après-midi on avait retiré 16 cadavres; les décombres en recelaient encore 10.

L'église d'Ensisval a été, lundi 7, et même un peu mardi 8 décembre, troublée par des actes de désordre inspirés par une grossière et hideuse intolérance. Un digne prédicateur a été interrompu par des cris et des outrages qui ont profondément affligé les assistants. (N. de Verv.)

Bien qu'on ait, en cette année, creusé environ 2,000 nouvelles sources d'huile de pétrole en Amérique, la production commence à être inférieure à la consommation. On n'a recueilli jusqu'au 7 novembre 1868 que 10,133 tonneaux par jour, tandis qu'on emploie en Amérique et en Europe déjà près de 13,000 tonneaux par jour. Cela tient à ce que beaucoup des anciennes sources ne fournissent pas la moitié de ce qu'elles donnaient au commencement. Néanmoins l'exportation de pétrole a atteint, du 1er janvier 1868 au 18 novembre, 86,233,983 gallons, 33 millions de plus qu'en 1867.

Nous lisons dans le Bien public, de Gand:

Le recensement a constaté que la commune de Zoetenaey, dans la Flandre occidentale, ne compte plus que 18 habitants (9 hommes et 9 femmes), formant 4 ménages. Ce qui n'empêche pas ce village, composé de 4 maisons, d'avoir un conseil communal, nommé par trois électeurs, un bourgmestre, deux échevins, un secrétaire, un receveur, etc. Ce l'on dise encore que la Belgique n'est pas suffisamment administrée.

Nous lisons dans la Sentinelle toulonnaise:

On s'occupe beaucoup de la mise en défense du port de Toulon. Les moyens proposés jusqu'à ce jour consistent dans l'emploi de torpilles sous-marines. Un conseil, réuni pour délibérer sur cet important sujet, se serait arrêté à un système de défense consistant à espacer, dans le goulet un certain nombre de torpilles à puissantes charges pour empêcher en cas d'attaque, les plus forts navires de pénétrer dans la rade.

Ce mode de défense nécessitant de nouvelles études sur l'art de défendre les ports, il est question de fonder, à l'île d'Aix, une école spéciale, dont les professeurs devront connaître à fond la composition de ces effrayants engins destructeurs, en même temps qu'ils devront apprendre à leurs élèves les diverses manœuvres que nécessitent ce nouveau système de défense. — Encore une spécialité qui s'impose!

La société la Sauvegarde des travailleurs, dont le siège social est établi à Rouen, quai du Havre, n° 10, exerce complètement les industriels moyennant une faible prime des indemnités qui pourraient leur être réclamées par leurs ouvriers qu'ils assurent, en cas de blessures, ou de décès.

Cette société, présidée par M. Pouyer-Quertier, député au Corps législatif, se recommande par son caractère de mutualité qui donne une garantie complète aux assurés en dehors de la spéculation, et par l'économie sévère établie par les règles de son administration.

S'adresser à Lille à M. Alfred Desrousseaux, 30, rue des Fossés-Neufs. 8472

Nous croyons dans l'intérêt des personnes soumises au traitement de l'Eau de Goudron devoir leur faire la communication suivante, extraite d'un journal de médecine, la France médicale.

DE L'EMPLOI DU GOUDRON.

Les décoctés qui se produisent en temps opportun ont pour elles toutes les chances de succès. Il ne suffit pas pour réussir de faire bien, de faire mieux que ceux qui vous ont précédés dans la même voie, il faut encore que le perfectionnement arrive à l'heure propice, où l'attention des intéressés n'est pas distraite par ces mille faits aussi frivoles qu'éphémères, que chaque jour voit naître et s'évanouir. Depuis quelques années, le vent est aux médicaments dosés; la mode s'en est emparée, et il est incontestable que leur emploi présente plus de commodité et plus de sécurité.

C'est donc dans les meilleures conditions et sous les auspices les plus favorables, que M. Guyot, pharmacien à Paris, a soumis à l'appréciation du monde mé-

dical sa liqueur de goudron concentrée et dosée. Aussi le succès ne s'est pas fait attendre. Le goudron était devenu d'un emploi tellement général en thérapeutique, ses propriétés nombreuses trouvaient leur application dans un si grand nombre de cas, que la nouvelle préparation venait à point, comme l'a dit un de nos plus grands praticiens: à combler une véritable lacune.

La faveur publique s'est donc attachée rapidement à la liqueur de M. E. Guyot. En même temps, les essais poursuivis activement dans quinze services des hôpitaux de Paris, et donnaient les résultats les plus satisfaisants. Chose facile à prévoir, d'ailleurs; car la nouvelle préparation contient, sous un petit volume et à l'état de dissolution, toutes les parties actives et médicamenteuses du goudron, à l'exclusion des principes acres et empyreumatiques, toujours désagréables pour les malades et quelquefois nuisibles dans certaines affections. Aucun corps étranger ne vient altérer, suspendre ou empêcher les effets précis ou prévus du médicament. Ces effets sont ceux du goudron, seulement et non autres. Partant de cette donnée, que deux cuillerées à bouche de liqueur, ajoutées à un litre d'eau, constituent une eau de goudron de force moyenne, toujours identique, il est facile d'atteindre comme d'accroître leur intensité. Pure ou étendue d'eau, la liqueur concentrée de goudron, se prête à une foule d'usages nouveaux pour lesquels une forme convenable avait manqué jusqu'ici. L'eau de goudron ordinaire étant trop peu active avait été à peu près abandonnée. En injections, dans les blennorrhagies chroniques, les vaginites, les othorées, en lotion dans les affections du cuir chevelu, les plaies infectantes, les maladies de la peau, elle est appelée à remplir une foule d'indications complexes, pour lesquels le médecin manquait de moyens thérapeutiques suffisants.

Nous n'insistons pas davantage; parfaitement persuadés que les praticiens sauront bien d'eux-mêmes noter les applications nombreuses que nous n'avons pas indiquées et suppléer à notre silence.

En attendant, nous souhaitons à la liqueur concentrée de goudron un succès toujours croissant.

D. MULLER.  
Dépôt dans toutes les pharmacies du département. 8453

## THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 20 décembre.

Deuxième partie de MONTE-CRISTO ou l'assassin du pont du Gard, drame en 5 actes et 6 tableaux, par A. Dumas.

LE MARQUIS DE VILLEMER, comédie en 4 actes, de G. Sand.

Ordre: 1° Monte-Cristo; 2° Le marquis. Les bureaux seront ouverts à 5 h. 1/4; on commencera à 6 h. 1/2.

Lundi 21 décembre.

MONTE-CRISTO ou l'assassin du pont du Gard, drame en 5 actes et 6 tableaux, par A. Dumas.

MISS MULTON, comédie nouvelle en 3 actes, par E. Nus et A. Belot.

Ordre: 1° Monte-Cristo; 2° Miss. Les bureaux seront ouverts à 6 h. 1/4; on commencera à 7 heures.

COURS DE LA BOURSE  
Du 19 Décembre 1868

Cours de ce jour	Cours précédent
3 <sup>o</sup> /..... 69 60	3 <sup>o</sup> /..... 69 85
4 <sup>o</sup> /..... 101 65	4 <sup>o</sup> /..... 101 65

COURS DES HUILES du 16 décembre.

HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
l'hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre
Colza ..... 69 75 69 50	24 .. 27 50	15 50 16 00
—épur. q. .. 22 .. 22 ..	.. 22 .. 22 ..	.. 22 .. 22 ..
—Eill. b. g. .. 32 .. 37 ..	.. 32 .. 37 ..	14 50 15 00
—rousse. .. 22 .. 22 ..	.. 22 .. 22 ..	.. 22 .. 22 ..
Cameline. .. 18 .. 21 ..	.. 18 .. 21 ..	15 .. 15 ..
Chanvre... .. 15 .. 15 50	.. 15 .. 15 50	12 50 14 ..
Lin du p. .. 28 50 31 50	.. 28 50 31 50	28 .. 29 ..
Lin gr. et. .. 26 .. 30 ..	.. 26 .. 30 ..	25 .. 27 ..

DANS HUIT JOURS,  
tirage DÉFINITIF de la loterie municipale de la ville de Chateauroux, de tous lots et gros lot de

100,000 FR. POUR 25 c.

Adresser (mandat-poste ou timbres-poste) 5 fr. au directeur du Bureau-Exactitude, 68, rue Rivoli, Paris, pour recevoir, par retour du courrier, vingt billets assortis pour toutes chances, avec 20 chances de gagner le gros lot de 100,000 fr.

On recevra en plus (gratis, franco) le volume indispensable à tous ceux qui ont des billets, — contenant les 9,800 n° gagnants des 36 loteries dont le Bureau-Exactitude a placé des billets.

Le tirage définitif de cette loterie municipale ne sera retardé sous aucun prétexte. Dernière occasion de gagner le gros lot de 100,000 fr. 8439

FLIPO - MEURISSE,  
Rue de la Fosse-aux-Chènes,  
AUX VITRES

Gros et Détail.  
Aux conditions des Verreries. 8324